La SEGPA, qu'est ce que c'est ?

Les textes :

Le préambule de la Constitution de la Ve République déclare que "*la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, la formation professionnelle et à la culture*", réaffirmant ainsi les principes de droit à la formation et d'égalité des chances.

Le collège accueille en Segpa (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) *« des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien…. »*

Au nom de l'égalité des chances, l'Etat met en action ce dispositif de la sixième à la troisième, dispositif dans lequel les élèves sont au maximum 16 par classe, afin de permettre à l'enseignant de leur consacrer toute l'attention nécessaire.

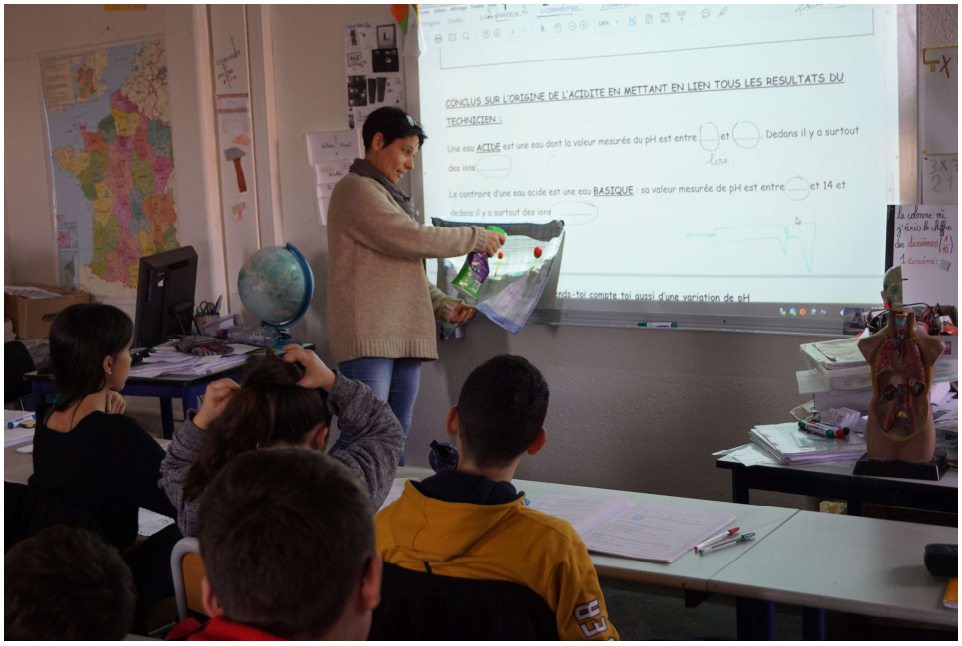

La SEGPA, comment on y entre ?

Après avoir fait le constat que les aides mises en place en primaire ou en sixième de collège n'ont pas permis à un élève de rattraper un retard scolaire important , l'équipe pédagogique rencontre la famille, constitue un dossier et le soumet à la Commission d'Orientation vers les Enseignements Adaptés (CDO, ou CDOEA).

Les objectifs d'une scolarité en Segpa

La SEGPA, un **détour** :

« La SEGPA doit faire acquérir aux collégiens qui y sont orientés les savoirs et compétences nécessaires pour accéder à une formation qualifiante et diplômante de niveau V au moins. » (c'est-à-dire l'accès au Certificat d'Aptitude Professionnelle)

La Segpa est un détour dans la scolarité, pour prendre le temps, pour bénéficier d'aides adaptées

« Certains élèves de SEGPA présentent dans une discipline donnée des aptitudes qui leur permettent de tirer profit de l'enseignement dispensé dans une autre classe du collège. Dans cette hypo-

thèse, ces élèves pourront être autorisés à suivre cet enseignement dans ces classes, sur tout ou partie de l'horaire dévolu à la discipline concernée. » : Chaque fois que possible, l'équipe de Segpa propose à l'élève dont les capacités repérées le permettent, de suivre les enseignements dans une classe ordinaire de collège.

A l'issue de ce passage en SEGA, l'élève retrouve une scolarité « ordinaire ».

En résumé, il s'agit de permettre à chaque jeune l'acquisition d'un maximum de savoirs et de compétences, en tenant compte de ses capacités.

Le deuxième objectif est la construction d'un Projet Professionnel.

Le déroulement de la scolarité

Les enseignants : des valeurs partagées et un regard positif sur les élèves

Trois catégories d'enseignants interviennent en SEGPA :

Des enseignants spécialisés assurent les matières principales. Leur spécialisation leur permet d'assurer à l'élève une prise en charge individualisée.

Des professeurs de collège : parce que l'élève de Segpa est un collégien à part entière, et que ses apprentissages se réfèrent aux programmes du collège.

Des Professeurs de lycée professionnel

Les programmes et contenus / le socle commun de compétences

L'élève de SEGPA est un collégien. Ses enseignements se réfèrent donc aux programmes des collèges, et au "socle commun de connaissances et de compétences". Celui-ci présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Introduit dans la loi en 2005, il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

Un parcours individualisé et adapté à partir des évaluations de rentrée

Après des évaluations en sixième et quatrième, l'équipe enseignante met en place un projet de classe, et un projet individuel pour chaque élève. Ce projet fixe les objectifs que l'Equipe Pédagogique et l'élève se fixent, et les moyens mis en œuvre.

Le parcours de découverte des métiers et des formations

Ce parcours se construit tout au long de la scolarité en SEGPA, et plus particulièrement en quatrième et troisième: Travail sur les plateaux techniques et des chantiers extérieurs , stages, visites d'entreprises, de lycées professionnels et de Centres de Formation des Apprentis, mini-stages en lycées professionnels, journées de mise en réseau entre Segpa , forums des métiers, forums des formations, entretiens d'orientation avec la Conseillère d'Orientation Psychologue…. sont autant de façons de connaitre métiers et les contingences du monde du travail , les lieux et les voies de formation ; de réfléchir et construire peu à peu son Projet Professionnel.

Les plateaux techniques de la Segpa Hastignan

Deux champs professionnels sont représentés au collège Hastignan : le champ « espace rural environnement" (E.R.E.) vous pouvez découvrir ci-dessous quels types d'activité peuvent y être découverts ; à quels métiers renvoient ces activités.

Le champ « habitat »

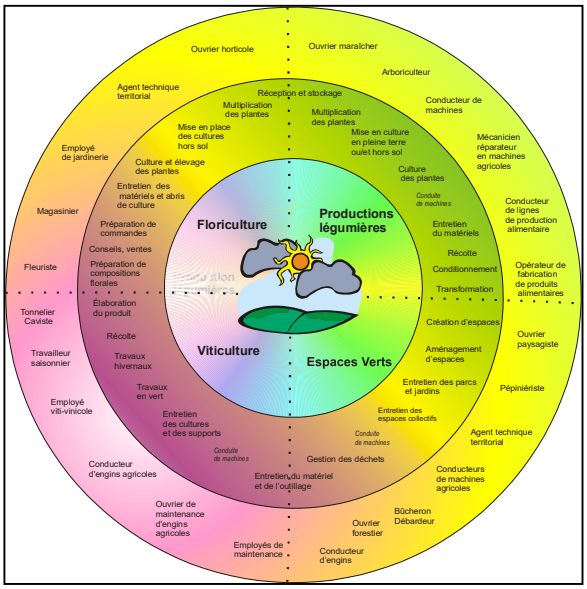

Le Champ « espace Rural et Environnement

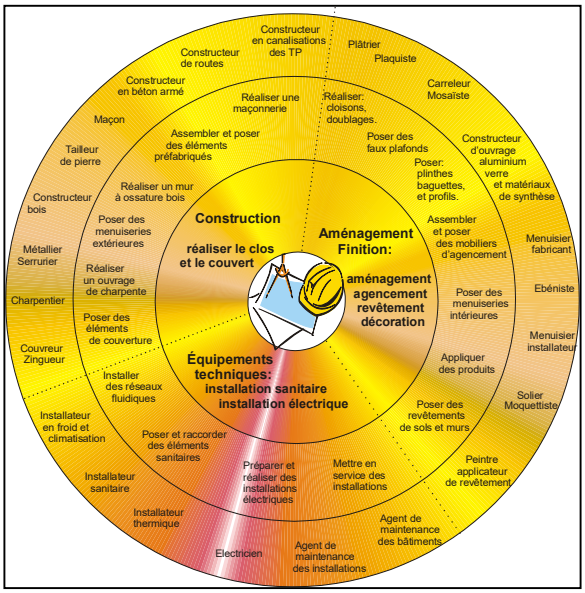

La valorisation de la scolarité:

Le livret de compétences permet à chaque élève et à sa famille de suivre la progression des apprentissages au collège. **C'est un outil national** qui suit l'enfant tout au long de sa scolarité. Il est identique pour tous les élèves.

Le CFG (Certificat de Formation Générale): c'est le diplôme qui valide des acquis dans des domaines de connaissances générales, accessible à la fin de la troisième, et donc de la scolarité en SEGPA. C'est le premier niveau de diplôme reconnu en France (niveau VI). Il sert à l'élève dans l'accès à certains métiers. Il lui sert à se rassurer sur ses capacités, et à envisager sereinement la passation d'autres diplômes DNB (Diplôme National du Brevet), CAP (Certificat d'aptitude professionnelle), pour commencer…

Ce diplôme s'obtient par la validation des compétences du pallier III (soit niveau fin de sixième) ; et une note d'oral : Lors de cet oral, l'élève présente un dossier de six pages rédigé à l'aide de l'outil informatique et présentant une expérience professionnelle, le compte-rendu d'un stage, ou un sujet d'intérêt personnel.

L'ASSR : Attestation Scolaire de Sécurité Routière. Elle comprend deux niveaux : l'un est passé en cinquième, l'autre en troisième. L'élève qui ne s'est pas vu délivrer l'Attestation la première fois peut demander à repasser l'épreuve. L'ASSR 2 est obligatoire pour l'obtention du permis de conduire des catégories A et A1 (motocyclette), B (et AAC) et B1 (permis quadricycle lourd à moteur).

Le brevet série Professionnelle : La passation de cette épreuve est proposée à tous les élèves. Dans la mesure où ce diplôme se réfère aux compétences du cycle V, la famille prend la décision d'inscrire ou pas.

Et après la SEGPA ?

Après le détour par la SEGPA, l'élève retourne dans l'enseignement ordinaire.

Il s'oriente en lycée professionnel, en LEA*, ou en Centre de Formation des Apprentis pour y passer un Certificat d'Aptitude Professionnelle. Il peut ensuite s'il le désire poursuivre son parcours. (voir ci-dessous les poursuites possibles)

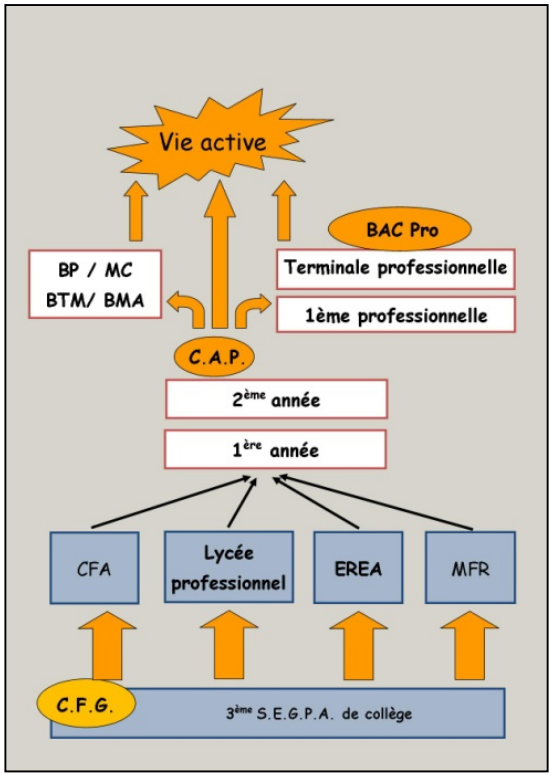

BP : Brevet Professionnel
BMA Brevet des métiers d'art
MC : Mention Complémentaire
BTM : Brevet technique des métiers

CFA : Centre de Formation par l'Apprentissage

EREA (ou LEA) : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté .C'est un lycée professionnel, avec les conditions de travail d'une SEGPA, ce qui permet aux élèves ayant besoin d'un accompagnement rapproché de se qualifier dans les meilleures conditions.

MFR : maison familiale rurale. C'est un établissement de statut associatif qui a pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle.

Segpa et pédagogie de Projet:

On appelle Pédagogie de Projet des pratiquent qui ont pour but d'encourager un élève à

1)devenir autonome et engagé

2)se saisir d'apprentissages et de savoir-faire afin de réaliser un projet individuel ou collectif qui lui tient à cœur.

Ainsi, apprendre de la géométrie et la division lorsqu'on réalise une charpente; développer sa présentation orale à travers du théâtre; travailler sa connaissance de la géographie à travers le suivi d'une course au large…. sont de vraies raisons d'accepter de rentrer dans des apprentissages lorsqu'on est *a priori* peu motivé par l'école

Découverte des activités de la zone portuaire de ……

Gestion des repas en autonomie / séjour au château de Villandraut

Apprentissage du dépassement de soi/ Hostens

Premiers apprentissages en taille de pierre /

Château de Villandraut

Travail sur l'expression orale, la confiance en soi, la présentation à l'occasion d'une petite forme théâtrale